

rotork®

Keeping the World Flowing
for Future Generations

Code de conduite





Sommaire

MESSAGE DE KIET HUYNH	1	4. FAIRE DES AFFAIRES DANS LES RÈGLES DE L'ART	19
1. À PROPOS DE NOTRE CODE DE CONDUITE	2	Lutte contre toutes les formes de corruption	20
Notre raison d'être et nos valeurs	3	Partenaires de distribution et relations avec les fournisseurs	22
Notre code de conduite	4	Cadeaux et marques d'hospitalité	23
Nos dirigeants	5	Contributions politiques	24
Prendre des décisions éthiques	6	Conflits d'intérêts	25
S'exprimer	7	Concurrence loyale	27
2. NOTRE CULTURE	9	Sanctions et contrôles des exportations	29
Santé et sécurité	10	Lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale	30
Respect au travail	11	Exactitude et intégrité dans la tenue de registres	31
3. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES RESSOURCES	12	Qualité et sécurité des produits	32
Confidentialité	13	5. PRENDRE SOIN DE NOS COMMUNAUTÉS	33
Confidentialité et protection des données	14	Protection de l'environnement	34
Protection de nos ressources	15	Droits humains et esclavage moderne	35
Informations privilégiées et délit d'initié	16	Respect des communautés	36
Réseaux sociaux et communications publiques	18		



Message de Kiet Huynh

Chers collègues,

Chez Rotork, nous avons une longue histoire d'excellence en matière d'ingénierie dont nous sommes tous fiers. La manière dont nous exerçons nos activités est toute aussi importante que les raisons pour lesquelles nous les exerçons. Je suis extrêmement fier de la réputation d'entreprise soucieuse de l'intégrité, de l'équité, et de l'éthique que nous avons acquise au fil des ans.

Notre Code de conduite (« Code »), ainsi que nos valeurs, sous-tendent nos comportements et contribuent à les façonner. Il fixe les normes éthiques requises, nous soutient, et nous guide dans les situations difficiles. Que vous soyez employé permanent, travailleur temporaire ou entrepreneur, notre Code s'applique à vous. Il est de notre responsabilité commune de respecter ce Code, où que nous travaillions et quel que soit notre rôle. C'est ainsi que nous protégeons la réputation de Rotork. Protéger notre réputation revient à protéger l'avenir de l'entreprise.

Outre le Code, il existe des politiques annexes que nous devons tous connaître. Le Code nous indique où les trouver et à qui nous adresser si nous avons des doutes et avons besoin de conseils. Il décrit également les différentes manières dont chacun peut « s'exprimer » s'il ne se sent pas à l'aise ou s'il est témoin de quelque chose d'anormal.

Nous valorisons l'ouverture et la transparence. Nous tenons à ce que vous sachiez que lorsque vous communiquez vos préoccupations, vous prenez la bonne décision et serez protégé contre toute forme de représailles.

Veuillez lire attentivement notre Code. Prenez le temps de comprendre en quoi les principes qu'il contient sont pertinents pour votre rôle et pour les interactions quotidiennes avec vos collègues et les autres. Apprenez également comment vous pouvez vous assurer de toujours agir conformément à ces principes éthiques.

Nous ne soulignerons jamais assez l'importance de respecter les comportements attendus décrits dans notre Code et de placer l'intégrité au cœur de tout ce que nous faisons.

Grâce à vous, Rotork a su rester une entreprise éthique et responsable pour laquelle nous sommes tous fiers de travailler. Merci !

Kiet Huynh

Président-directeur général



Message de Kiet Huynh

À propos de notre code
de conduite

Notre culture

Protection des informations et
des ressources

Faire des affaires dans les
règles de l'art

Prendre soin de nos
communautés

2



À propos de notre Code de conduite

Notre raison d'être et nos valeurs

Notre raison d'être et nos valeurs sont ce qui nous définit

« Assurer le dynamisme du monde pour les générations futures »

Notre raison d'être est un puissant facteur de motivation ; il oriente tout ce que nous faisons. Il reconnaît notre contribution à la construction d'un monde où il fait bon de vivre et à l'amélioration de la sécurité, de l'environnement et des performances sociales, aussi bien pour nous-mêmes que pour nos utilisateurs finaux, nos clients, nos fournisseurs et les collectivités.

Nous avons gagné la réputation d'entreprise intègre, équitable, et attentive à l'éthique. Nous sommes déterminés à préserver cette réputation et à avoir un impact positif partout où nous faisons des affaires et sommes présents dans le monde.



EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous dans la section Valeurs sur **Konnect**.

Nos valeurs ont été choisies par nos employés. Elles soulignent ce qui est important pour nous et encadrent notre façon d'agir. Elles s'appliquent à tous ceux qui participent à nos opérations mondiales et garantissent la cohérence de notre culture partout où nous sommes présents dans le monde.

Plus forts ensemble

Nous priorisons nos employés, collaborons, nous inspirons les uns les autres et nous nous soutenons mutuellement pour gagner

- Nous avons l'esprit d'équipe, nous nous soutenons mutuellement, et réalisons ensemble des exploits
- Nous sommes honnêtes et ouverts à la diversité et à la différence
- Nous agissons de manière responsable dans l'intérêt supérieur de Rotork

Innover... toujours

Nous sommes déterminés à nous améliorer continuellement, à penser différemment, et à évoluer vers de meilleures perspectives d'avenir.

- Nous pensons différemment et trouvons des moyens plus intelligents d'être les meilleurs
- Nous visons l'excellence et pensons « gestion allégée » pour nous améliorer en permanence.
- Nous nous appuyons sur notre expérience pour résoudre les problèmes de manière efficace et efficiente

Partenaire de confiance

Nous sommes une entreprise responsable, fière de placer nos clients au cœur de nos priorités. Nous plaçons la qualité et le service au centre de nos préoccupations

- Nous accordons la priorité à la sécurité, et en tant que citoyens responsables et respectueux de l'éthique, nous prenons en compte l'environnement et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.
- Nous plaçons les clients au cœur de notre réflexion, notamment en comprenant leurs besoins et en favorisant leur réussite
- Il est facile de faire affaire avec nous ; nous tenons toujours notre parole



Notre Code de conduite (« Code »)

Notre Code, ainsi que nos valeurs, sous-tendent nos comportements et contribuent à les façonner

Notre Code

- Nous aide à accomplir notre mission qui est celle d'être une bonne entreprise citoyenne, intègre et honnête
- Nous rappelle notre raison d'être, nos valeurs, et les principes clés à prendre en considération lorsque nous prenons des décisions sur la bonne chose à faire.
- S'applique partout où nous faisons des affaires et à nous tous, qu'il s'agisse d'employés permanents, de travailleurs temporaires ou de sous-traitants.
- Prodiges des conseils sur la façon de « s'exprimer », sans crainte de représailles

Adopter les comportements attendus est un aspect important de notre travail. Toute violation du présent Code, ou tout acte illégal ou contraire à l'éthique, ne sera pas toléré, peu importe qui vous êtes ou le poste que vous occupez au sein de l'entreprise.

Les employés peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires si leur comportement n'est pas conforme à nos attentes (ces mesures peuvent aller jusqu'au licenciement). De plus, nous pouvons résilier des contrats si des travailleurs temporaires ou des sous-traitants ne respectent pas nos normes. Nous attendons de nos partenaires qu'ils aient également les mêmes normes.

Nos politiques

Notre Code ne couvre pas tout ce que vous devez savoir. Il existe des politiques annexes que vous devez également connaître et respecter. Ces politiques sont mentionnées dans notre Code et sont disponibles sur **Konnect**.

Notre Code et les lois applicables

Nous devons nous conformer tant au Code qu'à toutes les lois applicables. Le Code s'applique, que les lois locales soient moins strictes ou non. Cependant, lorsque les lois locales sont plus strictes, nous devons les respecter.



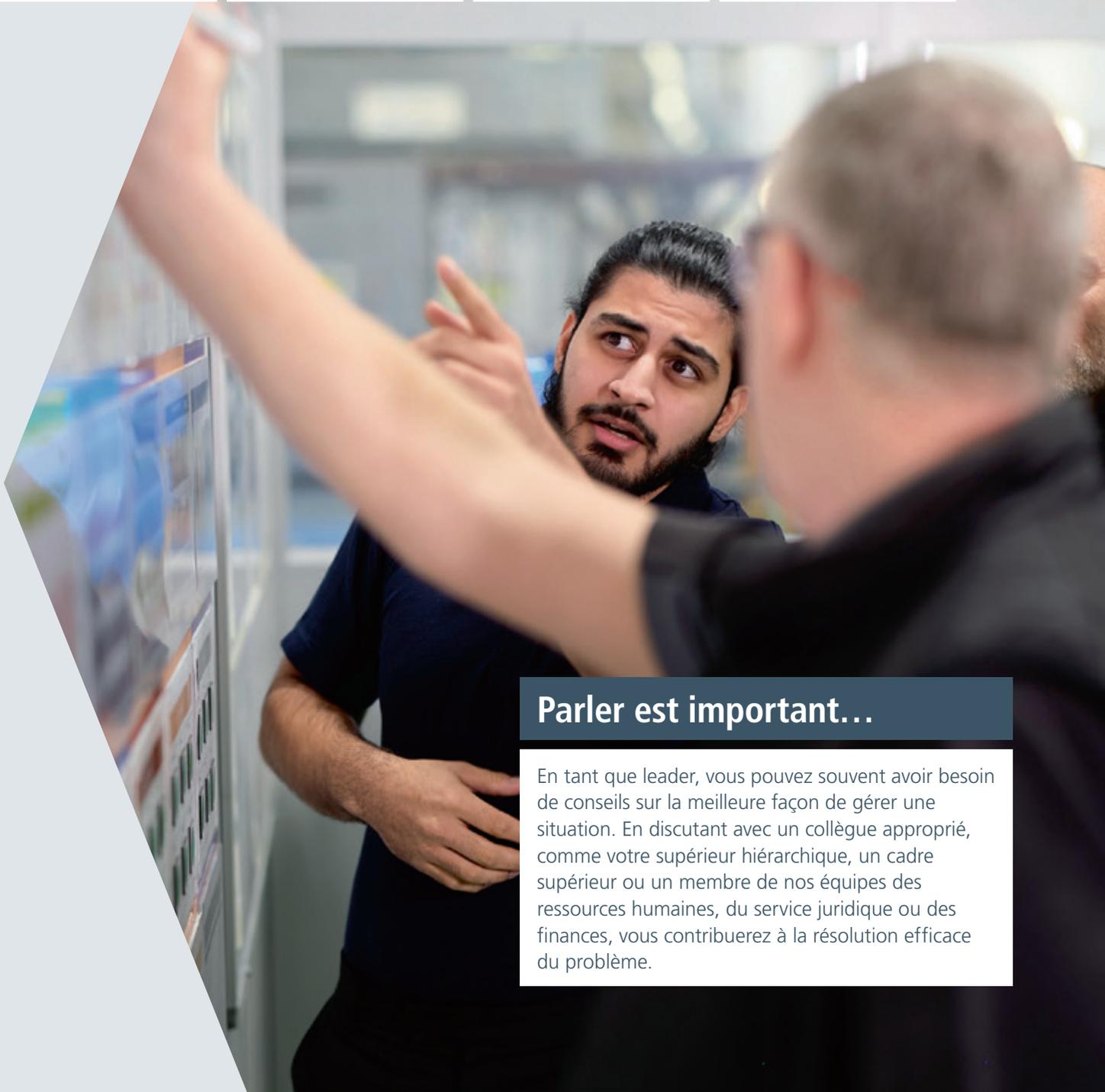
Nos dirigeants

Montrer l'exemple

Si vous occupez un poste de direction, vous devez défendre nos valeurs de façon transparente et toujours agir avec la plus grande intégrité.

Dans votre rôle, vous êtes tenu de :

- Promouvoir notre Code et vous assurer que tous les membres de votre équipe l'ont lu et compris
- Discuter régulièrement du Code avec votre équipe, de la manière dont il s'applique à eux et de l'importance d'un comportement éthique
- Être attentif à tout comportement susceptible d'enfreindre notre Code
- Favoriser un environnement dans lequel les collègues peuvent aisément poser des questions, exprimer leurs inquiétudes et signaler des fautes présumées ou avérées.
- Rester vigilant face à tout signe de représailles à l'encontre de collègues qui ont exprimé des préoccupations de bonne foi
- Promouvoir les initiatives qui soutiennent notre Code, surtout en veillant à ce que tous les membres de votre équipe suivent toutes les formations et obtiennent toutes les certifications requises en temps opportun



Parler est important...

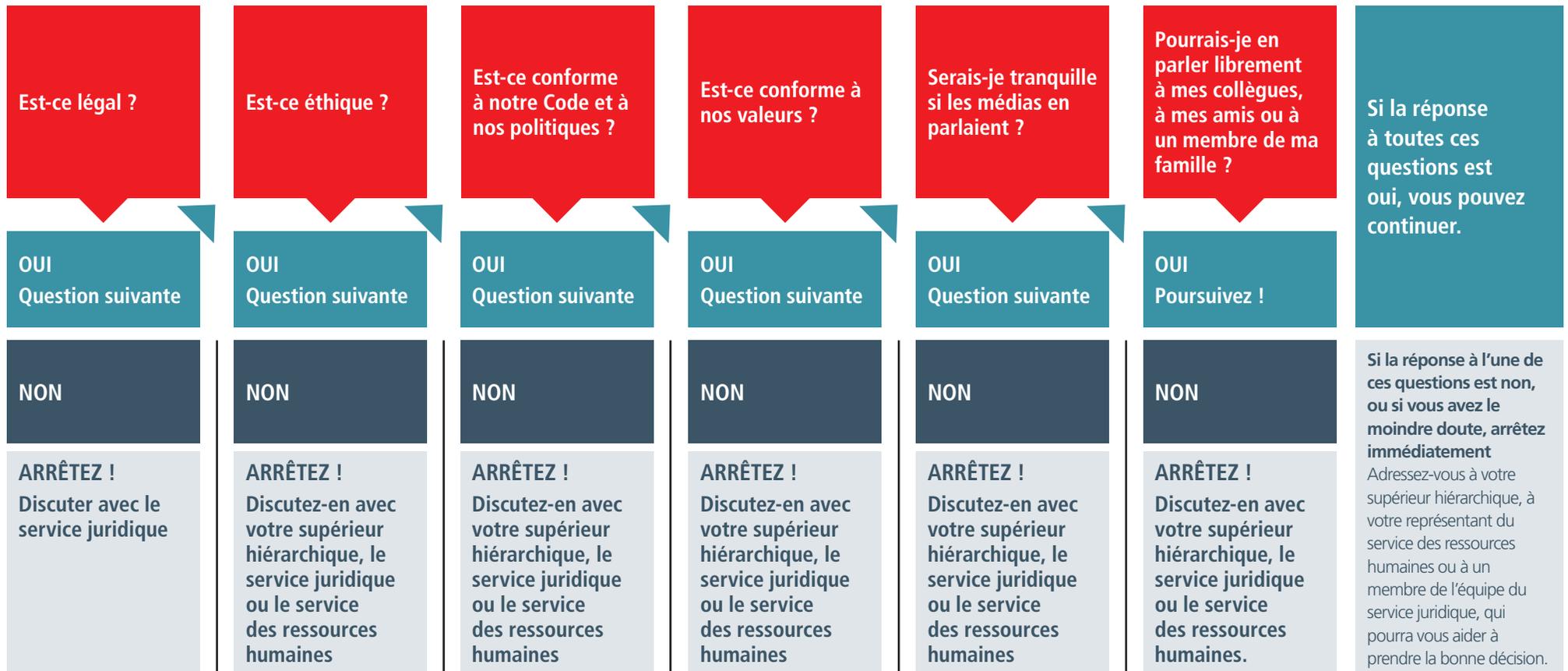
En tant que leader, vous pouvez souvent avoir besoin de conseils sur la meilleure façon de gérer une situation. En discutant avec un collègue approprié, comme votre supérieur hiérarchique, un cadre supérieur ou un membre de nos équipes des ressources humaines, du service juridique ou des finances, vous contribuerez à la résolution efficace du problème.

Prendre des décisions éthiques

Notre Code est conçu pour fournir une orientation aux personnes qui doivent prendre des décisions au sujet de la bonne chose à faire.

La plupart du temps, nous savons ce qui est bien. Pourtant, face à une nouvelle situation, il n'est pas toujours facile de prendre une décision. L'arbre de décision suivant devrait nous aider à orienter nos actions.

Questions à vous poser



S'exprimer

Nous nous « exprimons » si nous soupçonnons une violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi

Nous avons une culture d'ouverture et de responsabilité. Nous respectons les valeurs et les principes du Code et soulevons toute question ou préoccupation.

Nous avons tous la responsabilité de signaler les actes répréhensibles soupçonnés (y compris les infractions au présent Code) le plus tôt possible, sachant que nos préoccupations seront prises au sérieux et feront l'objet d'une enquête appropriée. Nous devons également coopérer pleinement et honnêtement avec les enquêteurs.

Lorsque vous soulevez une préoccupation, nous vous encourageons à donner votre nom, car il se peut que nous ayons besoin de revenir vers vous si nous avons besoin de plus d'informations. Nous discuterons avec vous des mesures qui peuvent être prises pour préserver la confidentialité dans la mesure raisonnablement possible et autorisée par les lois locales.

Si vous préférez, vous pouvez garder votre anonymat. Si vous choisissez de garder votre anonymat, nous vous demandons de fournir le plus de détails possible. Si vous utilisez la ligne d'assistance « S'exprimer », vérifiez si nous avons affiché des demandes de renseignements supplémentaires.

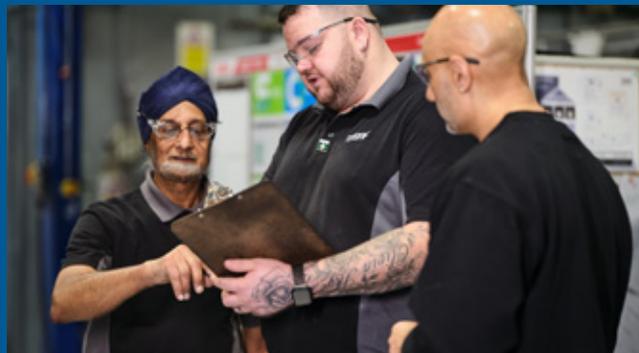
Nous comprenons que tout cela peut être intimidant, mais en soulevant des préoccupations et en fournissant des informations pour appuyer les enquêtes, vous pouvez nous aider régler les problèmes de façon proactive.

Comment s'exprimer

Notre politique de dénonciation décrit les différentes façons dont vous pouvez soulever une préoccupation. Nous aimerions que vous ayez le sentiment de pouvoir parler librement soit à votre responsable hiérarchique direct, soit à un cadre supérieur. Vous pouvez également contacter l'une des ressources suivantes :

- Équipe du service des ressources humaines
- Équipe du service juridique
- Responsable de l'éthique et de la conformité
- Responsable des ressources humaines
- Conseiller général du groupe et secrétaire général

Vous pouvez également soulever votre préoccupation par l'entremise de la ligne d'assistance « S'exprimer » (voir la page suivante).



Protection contre les représailles

Nous avons une tolérance zéro pour les représailles. Lorsque vous signalez une faute possible ou participez à une enquête, vous respectez notre Code et faites ce qui est bien. Les signalements sincères faits dans le cadre de « S'exprimer » n'entraîneront aucun préjudice pour la personne qui soulève la préoccupation, même s'il s'agit d'une erreur. Un traitement préjudiciable comprend une rétrogradation, un licenciement, une mesure disciplinaire, des menaces ou tout autre traitement défavorable lié au fait de soulever une préoccupation.

Si vous pensez avoir été traité différemment parce que vous avez soulevé une préoccupation, vous devez le signaler immédiatement au conseiller général et secrétaire général du groupe, au directeur des ressources humaines ou au directeur éthique et conformité.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique de dénonciation est disponible sur le **site Web de Rotork plc et sur Konnect**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre supérieur hiérarchique.

S'exprimer

Ligne d'assistance « S'exprimer »

En plus de nos ressources internes, Rotork dispose également d'une ligne d'assistance « S'exprimer » que vous pouvez utiliser pour soulever une préoccupation. Ce service est hébergé par un tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La ligne d'assistance vous permet de signaler vos préoccupations dans la langue de votre choix, de manière sécurisée et anonyme, si vous le préférez. Vous pouvez soumettre un rapport depuis n'importe où dans le monde, via le portail en ligne, ou par téléphone.

Contactez la ligne d'assistance depuis la page

www.safecall.co.uk/report
ou scannez le code QR.



Numéros de téléphone pour chaque pays

Pays	Numéro
Australie	1 800 312928
Bahreïn	8000 4264
Brésil	0800 892 1750
Canada	1 877 599 8073
République tchèque	00 800 72332255
Chili	800 200 734
Chine	4008 833 405
France	00 800 72332255
Allemagne	00 800 72332255
Hong Kong	3077 5524
Inde	000 800 4401 256
Indonésie	001 803 440 884
Indonésie	007 803 440 884 (PT Telekom)
Israël	012 800 72332255 (Lignes d'or)
Israël	013 800 72332255 (Barak)
Israël	014 800 72332255 (Bezeq)
Italie	00 800 72332255
Japon	0120 921 067
Corée du Sud	001 800 72332255 (Korea Telecom)
Corée du Sud	002 800 72332255 (Dacom)

Pays	Numéro
Malaisie	1800 220 054
Mexique	800 1231758
Pays-Bas	00 800 72332255
Nouvelle-Zélande	00 800 72332255
Norvège	00 800 72332255
Pologne	00 800 72332255
Portugal	00 800 72332255
Russie	810 800 72332255
Arabie saoudite	800 844 2067
Singapour	800 448 1773
Afrique du Sud	0 800 990 243
Espagne (y compris les îles Canaries)	00 800 72332255
Suède	0850 252 122
Suisse	00 800 72332255
Thaïlande	001 800 72332255
Turquie	00 800 4488 20729
Émirats arabes unis	8000 441 3376
R.U.	0800 9151571
États-Unis	1 866 901 3295
Venezuela	0 800 100 8696



Message de Kiet Huynh

À propos de notre code de conduite

Notre culture

Protection des informations et des ressources

Faire des affaires dans les règles de l'art

Prendre soin de nos communautés



Notre culture

Santé et sécurité

Au sein de chaque site de Rotork, notre vision en matière de santé et de sécurité est la suivante : zéro préjudice à nos collègues et à nos partenaires

Nous nous attendons à ce que tous ceux qui travaillent dans notre entreprise contribuent à créer un milieu de travail sain et sûr. Tout simplement, le plus important c'est que tout le monde rentre sain et sauf à la maison à la fin de chaque journée de travail.

Nous avons tous la responsabilité de veiller à créer un environnement sûr sur nos sites et pour ceux d'entre nous qui travaillent ailleurs, par exemple sur les sites de nos clients.

Nous devons donc connaître et respecter les Règles de sauvegarde de la vie de Rotork (Rotork Life Saving Rules, RLSR) et les Normes mondiales de sécurité qui les sous-tendent en tout temps lorsque nous travaillons dans tous les environnements de travail de Rotork. Nous suivons la règle « Arrêt du travail » en cas de situation dangereuse et nous exprimons nos inquiétudes concernant la santé ou la sécurité.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter notre déclaration de politique et nos principes directeurs en matière de santé et de sécurité, les RLSR et les Normes mondiales de sécurité sur notre site **SharePoint de SSE sur Konnect**, ou vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire SSE régional.

Ce que nous faisons :

- Nous suivons toujours les exigences des RLSR et soutenons les Normes mondiales de sécurité
- Nous interrompons notre travail si une tâche devient non sécurisée, et nous la signalons à nos équipes de gestion pour qu'elles prennent les mesures nécessaires et garantissent la sécurité avant de reprendre
- Nous dénonçons les actes et les conditions non sécurisées lorsque nous les voyons, et nous signalons les incidents et les quasi-incidents à la première occasion
- Nous signalons les « points de sécurité », car nous pouvons tous jouer un rôle dans l'amélioration de notre sécurité
- Nous nous exprimons lorsque nous avons l'impression qu'un collègue a des difficultés ou besoin d'aide
- Nous visons l'amélioration continue du rendement en matière de sécurité
- Nous exigeons que nos sous-traitants et d'autres tierces parties sur nos sites respectent les mêmes normes de sécurité élevées

Nous n'avons jamais :

- Fait de compromis sur nos normes de sécurité pour respecter les délais ou pour économiser de l'argent
- Réalisé des travaux ou utilisé des équipements pour lesquels nous ne sommes pas formés et autorisés
- Attendu qu'une autre personne signale les risques pour la sécurité
- Gardé le silence parce que le fait de s'exprimer pourrait déranger une personne

Q et R

Q. J'ai remarqué qu'un tapis antidérapant près de l'endroit où je travaille est usé et doit être remplacé. Dois-je le signaler et comment dois-je procéder ?



R. Oui. Il est essentiel de signaler tout type d'accident, d'incident, de problème de sécurité ou de quasi-accident. Ce signalement nous aide à comprendre nos dangers et nous permet de prendre des mesures correctives, de mettre en œuvre des contrôles afin de prévenir les problèmes ou les blessures à l'avenir. Dans ce cas, vous devez signaler le tapis usé comme point de sécurité à votre représentant SSE, qui fera enquête et prendra les dispositions nécessaires pour le remplacer.

Les points de sécurité et les quasi-accidents peuvent également être signalés en ligne. Le formulaire est disponible sur **Konnect** et est également accessible par un scan du code QR.



Respect au travail

Nous sommes favorables à un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun peut donner le meilleur de lui-même

Nous traitons tout le monde de manière équitable et avec respect. Nous valorisons la diversité et reconnaissons que les différences nous rendront plus novateurs, créatifs, et forts

Nous interdisons la discrimination et le harcèlement fondés sur l'origine ethnique, la couleur de peau, le sexe, la nationalité, l'âge, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, le statut d'ancien combattant, la citoyenneté, les informations génétiques, l'état matrimonial, la grossesse ou la situation de famille, ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous agissons de manière professionnelle et attendons un respect mutuel et une collaboration entre toutes les personnes que nous rencontrons dans le cadre de nos activités
- Nous encourageons l'ouverture, l'intégrité, et l'honnêteté dans toutes nos transactions et sommes responsables de tout ce que nous faisons

- Nous valorisons les croyances et les perspectives diverses des personnes, et nous engageons et impliquons nos employés dans l'amélioration de notre entreprise
- Nous nous exprimons si nous sommes témoins ou conscients d'un comportement qui peut constituer de l'intimidation, du harcèlement ou de la discrimination
- Nous résolvons les différends et les griefs de manière équitable
- Nous restons conscients de tous les préjugés que nous pouvons avoir et ne les laissons pas influencer notre prise de décision

⚠ Nous n'avons jamais :

- Fait de discrimination de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, par nos décisions ou nos actions à Rotork
- Toléré toute forme d'intimidation ou de harcèlement, allant des violences verbales et physiques à l'isolement des collègues et aux blagues offensantes en personne, par écrit ou via les réseaux sociaux
- Toléré les représailles contre ceux qui ont déposé une plainte pour intimidation ou harcèlement

👉 EN SAVOIR PLUS

Nos politiques mondiales et ressources connexes sont disponibles sur notre site **SharePoint du service des ressources humaines sur Konnect**. Pour connaître les politiques locales, veuillez consulter votre intranet local ou vous adresser à votre représentant du service des ressources humaines.

Q et R

Q. J'ai récemment rejoint Rotork. Un de mes collègues n'arrête pas de faire des commentaires sur mon apparence. Ses commentaires me mettent mal à l'aise. Dois-je dire quelque chose ?



R. Oui. Si cela vous convient, parlez directement à votre collègue de son comportement et de ce que vous ressentez. Dans le cas contraire, parlez-en à votre supérieur hiérarchique, à un membre de l'équipe du service des ressources humaines ou de l'équipe du service juridique. Vous pouvez également soumettre un rapport par l'intermédiaire de la ligne d'assistance « S'exprimer ».



Protection des informations et des ressources



Confidentialité

Nous protégeons les informations confidentielles de notre entreprise ainsi que celles des tiers

Les informations confidentielles sont toutes les informations non publiques sous quelque format que ce soit (écrit, oral, électronique ou papier) appartenant à Rotork ou qui nous sont divulguées par des tiers sous le sceau de la confidentialité.

Nos informations confidentielles sont très précieuses pour nous. Il est essentiel pour notre succès de veiller à ce qu'elles soient convenablement protégées. De même, les tiers qui nous fournissent leurs informations confidentielles s'attendent à ce que nous en préservons la sécurité.

Le partage ou l'utilisation incorrecte d'informations confidentielles peut avoir de graves conséquences juridiques et entraîner une perte de confiance et d'activité.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous nous assurons que nous disposons des autorisations appropriées avant d'utiliser ou de partager des informations

- Nous signons des accords de non-divulgence avant de partager des informations confidentielles ou exclusives
- Nous prenons soin des documents papier et ne les laissons jamais dans des lieux publics
- Si des informations confidentielles sont perdues ou transmises par accident, nous le signalons immédiatement
- Nous supprimons les informations numériques et détruisons les documents papier lorsqu'ils ne sont plus requis, conformément à notre politique et calendrier de conservation des données
- En cas de doute, nous vérifions si une information est confidentielle avant de la partager

⚠ Nous n'avons jamais :

- Obtenu des informations relatives à la concurrence par des moyens illégaux ou contraires à l'éthique, et nous ne lisons jamais d'informations de concurrents que nous ne devrions pas avoir
- Utilisé des informations appartenant à d'autres sans autorisation appropriée
- Sollicité ou accepté des informations confidentielles qu'une personne n'est pas autorisée à partager
- Discuté d'informations confidentielles dans des lieux où d'autres personnes pourraient entendre, comme dans les bars, les restaurants, les taxis ou les aéroports, ou lorsque nous voyageons par avion ou par train.

Les informations confidentielles peuvent prendre de nombreuses formes, notamment : des plans et stratégies d'affaires, des informations sur les ventes et le marketing, des informations financières, des informations techniques sur nos produits et services, des idées de recherche et développement, des listes de clients et de fournisseurs, des détails sur la vente, l'acquisition ou la fusion d'entreprises et des informations relatives à nos actionnaires, clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux, ou fournies par eux.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique de confidentialité, notre politique d'utilisation acceptable, et notre politique et calendriers de conservation des données sont disponibles sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.

Confidentialité et protection des données

Nous reconnaissons l'importance de respecter la vie privée des personnes liées à Rotork

Nous avons des données personnelles sur nos collègues, clients, fournisseurs, actionnaires et autres tiers.

Les données personnelles comprennent toute information qui identifie une personne ou la rend identifiable. Ces informations peuvent être conservées dans des dossiers papier ou sous format électronique.

Il est très important pour nous de traiter les données personnelles avec soin et dans le respect des lois applicables en matière de protection de la vie privée.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous veillons à ce que les données personnelles ne soient collectées, utilisées, et stockées qu'à des fins légales
- Nous protégeons les données personnelles contre toute perte, utilisation abusive ou divulgation
- Nous nous conformons aux lois applicables lorsque nous transférons des données à d'autres pays
- Nous supprimons les données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires, conformément à nos directives relatives à la conservation des données
- Nous signalons immédiatement toute violation de la protection des données à notre supérieur hiérarchique et à data.breach@rotork.com, ou par téléphone au +44 (0)1225 733625 immédiatement si nous pensons que la violation est très grave
- Nous demandons conseil à l'équipe du service juridique si nous avons des questions au sujet des données personnelles

⚠ Nous n'avons jamais :

- Essayé d'accéder à des données personnelles qui ne sont pas nécessaires à des fins commerciales légitimes
- Conservé les données personnelles plus longtemps que nécessaire ou autorisé
- Transféré des données vers d'autres pays sans protection adéquate



EN SAVOIR PLUS

Notre politique de protection des données, notre politique de conservation des données, notre politique d'utilisation acceptable et d'autres ressources connexes sont disponibles sur **Konnect sur notre site SharePoint sur la protection des données**, ou auprès de votre supérieur hiérarchique.





Protection de nos ressources

Nous nous occupons des ressources de Rotork et les protégeons contre toute perte, toute fraude, tout vol ou toute utilisation inappropriée

Nos ressources comprennent tout ce que Rotork possède ou utilise pour mener à bien ses activités, y compris notre inventaire et les autres ressources qui vous sont fournies pour vous permettre de faire votre travail, comme le mobilier, les équipements, les outils, le matériel informatique, et les logiciels.

Les ressources de Rotork sont précieuses et chacun d'entre nous se doit de les protéger. Ces ressources comprennent à la fois la propriété physique et la propriété intellectuelle, comme les dessins ou les spécifications de conception de produits et la technologie ou l'image de marque.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous prenons soin des biens matériels qui nous sont confiés et les protégeons contre toute perte ou toute utilisation abusive
- Nous nous assurons d'utiliser la technologie de l'entreprise, y compris Internet et les adresses e-mail, conformément à notre Politique d'utilisation acceptable afin de nous assurer que ces systèmes sont protégés contre les menaces extérieures
- Nous protégeons tous nos documents
- Nous demandons conseil à l'équipe du service juridique avant de communiquer des informations sur notre propriété intellectuelle
- Nous signalons immédiatement toute perte, fraude, vol ou utilisation inappropriée réelle ou suspectée des ressources de Rotork à notre responsable hiérarchique ou en utilisant l'un des canaux de signalement décrits à la page 7
- Nous signalons immédiatement toute perte, tout vol ou tout dommage au matériel informatique de Rotork à notre supérieur hiérarchique et au service informatique du groupe

⚠ Nous n'avons jamais :

- Emprunté, prêté ou vendu des ressources de Rotork sans permission, ni utilisé les biens de Rotork à des fins personnelles ou à des fins autres que celles approuvées par l'entreprise
- Essayé de contourner les contrôles de sécurité informatique

Q et R

Q. J'ai vu un collègue enlever des pièces de nos dépôts hier et quitter immédiatement les lieux. Je n'ai aucune preuve qu'il les a volées, mais j'ai entendu une rumeur selon laquelle il est endetté et il prend des pièces de Rotork pour les vendre en échange d'argent. Que dois-je faire ?

R. Vous devez signaler le vol présumé à votre supérieur hiérarchique, ou utiliser l'un des canaux de signalement indiqués à la page 7, afin que l'affaire puisse faire l'objet d'une enquête. Nous devons nous « exprimer » en cas de violation de notre Code ou de nos politiques. Il n'est pas nécessaire d'avoir une preuve pour signaler une faute.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique d'utilisation acceptable est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre supérieur hiérarchique.

Informations privilégiées et délits d'initiés

Nous protégeons les informations privilégiées et ne nous livrons pas à des délits d'initiés

Vous pourriez recevoir des informations confidentielles au sujet de Rotork ou d'entreprises avec lesquelles nous travaillons et qui, si elles étaient rendues publiques, auraient un effet important sur le prix des actions de Rotork ou de ces entreprises et pourraient pousser une personne à les acheter, à les vendre ou à les détenir. Cette information est appelée « information privilégiée ».

L'information privilégiée peut porter sur divers sujets, y compris des informations non publiques sur :

- Les annonces des résultats financiers
- Les fusions ou acquisitions à venir
- Les développements de produits importants
- Les gains ou pertes de clients importants
- Les enquêtes gouvernementales
- Les procédures judiciaires potentielles ou en cours
- Les changements à venir au sein de l'équipe de direction

La négociation d'actions sur la base d'une information privilégiée est appelée « délit d'initié ». En plus de ne pas être conforme à nos valeurs, ce type de délit est illégal. Il est également illégal de fournir des informations privilégiées à d'autres personnes.

Notre Code des opérations sur titres définit des règles supplémentaires pour les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes (PDMR) et les personnes soumises à des restrictions, y compris, à certains moments, des restrictions sur la négociation d'actions Rotork appelées « périodes fermées ». Les personnes concernées seront informées de toute restriction de ce type. Si vous n'êtes pas certain d'être une PDMR ou une personne soumise à des restrictions, veuillez vérifier auprès d'un membre de l'équipe du service juridique ou envoyer un e-mail à CompanySecretary@rotork.com.

Ce que nous faisons :

- Nous savons quels types d'informations non publiques sont considérés comme des informations privilégiées
- Si nous sommes une PDMR ou une personne soumise à des restrictions, nous nous assurons de comprendre et de respecter le Code des opérations sur titres et les règles de la « période fermées » qui s'appliquent
- Si nous sommes une PDMR ou une personne soumise à des restrictions, nous demandons une autorisation avant de négocier des actions de Rotork
- Nous demandons conseil à notre supérieur hiérarchique ou à un membre de l'équipe du service juridique si nous avons des questions

'PDMR' désigne une personne exerçant des responsabilités de direction à l'égard de Rotork plc, soit comme :

- (A) Un administrateur de Rotork plc ; ou
- (B) Tout autre employé(e) à qui on a dit qu'il ou elle est une PDMR

« **Personne soumise à des restrictions** » signifie :

- (A) Une PDMR ; ou
- (B) Toute autre personne qui a été informée que certaines procédures d'habilitation s'appliquent à elle

Nous n'avons jamais :

- Divulgué des informations privilégiées à moins d'y être autorisé
- Négocié des actions de Rotork ou de toute autre société sur la base d'informations privilégiées ou lorsque Rotork nous a informés que nous ne devrions pas procéder à la négociation
- Informé ou encouragé d'autres personnes à effectuer des transactions sur la base d'informations privilégiées
- Diffusé de fausses informations ou participé à d'autres activités visant à manipuler le cours des actions d'une entreprise



EN SAVOIR PLUS

Notre Code des opérations sur titres est disponible sur **Konnect**. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre responsable hiérarchique ou à un membre de l'équipe du service juridique.



Informations privilégiées et délits d'initiés



Q et R

Q. J'ai travaillé au sein d'une équipe sur une acquisition majeure pour Rotork. L'information n'a pas encore été rendue publique, mais il m'a été rapporté aujourd'hui que tout est déjà validé et que la transaction allait avoir lieu. Je vais à une fête de famille ce week-end. Puis-je annoncer la bonne nouvelle à mes frères et sœurs tout en leur demandant de garder l'information confidentielle ?

R. Non. Les en informer serait illégal. Tant que cette information n'est pas rendue publique, elle reste une information privilégiée. Vous ne devez pas fournir d'informations privilégiées à des tiers, ni négocier ou encourager des tiers à négocier sur la base d'informations privilégiées.

Réseaux sociaux et communications publiques

Nous protégeons notre réputation et notre marque en veillant à ce que nos déclarations publiques soient exactes et non trompeuses

Les réseaux sociaux sont un excellent moyen d'interagir avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires commerciaux, et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Toutefois, nous devons rester à l'affût des risques en jeu et faire preuve de prudence quoique nous affichions ou discussions au sujet de l'entreprise.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique relative aux réseaux sociaux est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous agissons de manière à protéger et à améliorer la réputation et l'image de marque de Rotork
- Nous faisons preuve de prudence et de jugement lorsque nous parlons de notre entreprise ou de nos collaborateurs, même lorsque nous sommes entre amis et en famille
- Si un journaliste ou un tiers nous contacte pour un commentaire, nous l'orientons vers le responsable du service de communication
- Si nous voyons sur les réseaux sociaux des commentaires erronés, qui violent le présent Code ou notre Politique sur les réseaux sociaux, ou encore qui représentent injustement Rotork, nous les signalons au responsable du Service communication ou à un membre de l'équipe du service juridique (nous ne répondons pas nous-mêmes)

⚠ Nous n'avons jamais :

- Parlé aux médias ou à nos actionnaires de notre activité sans autorisation préalable
- Fait de remarques qui semblent provenir de nos comptes personnels au nom de l'entreprise
- Divulgué toute information confidentielle ou commerciale sur les réseaux sociaux, sauf autorisation expresse
- Utilisé les réseaux sociaux pour faire des commentaires vulgaires, obscènes, menaçants, intimidants, harcelants, diffamatoires ou discriminatoires, ou des commentaires qui enfreignent le présent Code ou notre politique en matière de réseaux sociaux
- Laisse l'utilisation des réseaux sociaux nuire à la qualité ou au temps consacré à notre travail pour Rotork





Message de Kiet Huynh

À propos de notre code de conduite

Notre culture

Protection des informations et des ressources

Faire des affaires dans les règles de l'art

Prendre soin de nos communautés



Faire des affaires dans les règles de l'art

Lutte contre toutes les formes de corruption

Nous n'offrons pas, ne payons pas, ne sollicitons pas et n'acceptons pas de pots-de-vin ou de dessous-de-table sous quelque forme que ce soit, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un tiers

Nous avons une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, et cela s'applique sans exception, y compris pour les différences culturelles. La corruption est un crime qui a des répercussions négatives sur l'économie, la politique et l'environnement.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous rejetons toute demande de pot-de-vin, de dessous-de-table ou de tout autre type de paiement irrégulier, y compris un paiement de facilitation, sauf si nous estimons que notre propre sécurité ou celle d'autrui est menacée (auquel cas nous signalons immédiatement l'incident dès que nous pouvons le faire en toute sécurité)
- Nous signalons immédiatement à l'équipe du service juridique tout incident ou suspicion d'incident de corruption, y compris les offres ou les demandes d'argent ou de toute autre chose de valeur

- Nous comprenons et suivons tous les processus de nomination et de gestion de nos partenaires de distribution, comme les agents, les représentants, les distributeurs ou les revendeurs
- Nous prenons des précautions supplémentaires lorsque nous traitons avec des représentants du gouvernement
- Nous offrons ou acceptons uniquement les cadeaux ou les marques d'hospitalité autorisés en vertu de notre Politique relative aux cadeaux et aux marques d'hospitalité
- Nous nous assurons que tout parrainage ou tout don est dûment approuvé
- En cas de doute, nous demandons conseil à notre supérieur hiérarchique ou à un membre de l'équipe du service des ressources humaines, des finances ou du service juridique

⚠ Nous n'avons jamais :

- Offert, donné ou accepté quoi que ce soit de valeur qui peut être considéré comme influençant de façon inappropriée les décisions commerciales ou qui ait pour effet de le faire
- Permis à un partenaire de distribution d'offrir ou de donner une chose de valeur au nom de Rotork qui pourrait être considérée comme influençant de façon inappropriée une décision commerciale ou qui en a l'effet
- Pris pour acquis que si un comportement est courant ou culturellement acceptable, il est autorisé par les politiques de Rotork

Un **pot-de-vin** est un élément de valeur – notamment tout avantage financier ou autre donné, offert, demandé ou reçu – visant à influencer de manière inappropriée toute personne, notamment tout représentant du gouvernement ou tout administrateur, dirigeant, employé, agent ou représentant de toute organisation commerciale ou tout particulier. Un pot-de-vin peut prendre de nombreuses formes, notamment de l'argent, des rabais ou des « dessous-de-table », des cadeaux, des marques d'hospitalité, des offres d'emploi, des dépenses, et des contributions politiques ou caritatives.

Un **paiement de facilitation** est un paiement effectué pour faciliter ou accélérer des décisions ou des mesures prises par des organismes gouvernementaux ou des représentants gouvernementaux. Les paiements de facilitation sont aussi parfois appelés « paiements de graissage ». La définition de paiement de facilitation ne comprend pas le paiement de frais légitimes pour accélérer un service conformément à une liste de prix officielle ou publiée.

Un **représentant du gouvernement** est une personne employée ou agissant pour le compte (i) d'un gouvernement ou d'une famille dirigeante ou royale ; (ii) d'une entreprise dont 50 % ou plus des actions appartiennent à l'État ; (iii) d'un membre d'un parti politique ou d'un candidat à une charge ; (iv) d'une organisation internationale publique (comme l'ONU ou le FMI) ; (v) de toute organisation ayant des pouvoirs délégués pour administrer les fonds publics ; ou (vi) de tout membre de la famille d'une des personnes susmentionnées.



Lutte contre toutes les formes de corruption

Q et R

Q. Je suis le responsable national dans une région où le plus gros client de Rotork est une entreprise d'État. Ma principale personne-ressource fait également partie de son comité d'appel d'offres. Elle m'a dit récemment que sa fille allait bientôt obtenir son diplôme en ingénierie et qu'elle aimerait travailler chez Rotork. Elle m'a demandé si je pouvais « faire quelque chose ». Puis-je demander aux ressources humaines de lui proposer un poste dans le cadre de notre programme d'études supérieures ?

R. Non. Cela pourrait être perçu comme une forme de corruption et pourrait enfreindre les lois anti-corruption. Un emploi, un stage ou même une expérience professionnelle sont considérés comme ayant une certaine valeur, et le fait de les offrir à un parent d'un client ou d'un représentant du gouvernement pourrait avoir une influence indue sur l'attribution de contrats ou d'autres décisions commerciales. La fille du représentant du gouvernement peut poser sa candidature à un poste vacant, mais elle doit être traitée de la même façon que tout autre candidat et il se peut que vous ne participiez pas au processus de recrutement.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique de lutte contre la corruption est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.

Partenaires de distribution et relations avec les fournisseurs

Nous choisissons des partenaires de distribution et des fournisseurs qui correspondent à nos valeurs

Nos fournisseurs et partenaires de distribution (c'est-à-dire agents, représentants, distributeurs et revendeurs) contribuent grandement au succès de notre entreprise. Cependant, ils représentent également un risque pour Rotork, car nous pouvons potentiellement être tenus responsables de leurs actes ou subir des répercussions négatives sur notre réputation en raison de notre association avec eux.

Il est important de toujours respecter nos politiques et procédures de sélection, de nomination, et de surveillance des fournisseurs et des partenaires de distribution. Ce faisant, nous nous assurons que Rotork respecte ses obligations en matière de gouvernance et de conformité et nous pouvons adopter une approche mutuellement avantageuse en matière d'engagement des partenaires et des fournisseurs.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous ne faisons appel uniquement qu'à des partenaires de distribution et des fournisseurs qui passent notre processus de sélection et dont nous sommes convaincus qu'ils mèneront leurs activités dans le respect de la légalité et de l'éthique
- Nous surveillons en permanence les relations avec les partenaires de distribution et la chaîne d'approvisionnement
- Nous prenons les mesures qui s'imposent à l'encontre de tout fournisseur qui ne respecte pas le Code de conduite des fournisseurs ou tout partenaire de distribution dont le comportement n'est pas conforme à ce Code et à nos valeurs

⚠ Nous n'avons jamais :

- Fermé les yeux sur un comportement contraire à l'éthique de la part d'un fournisseur ou d'un partenaire de distribution



EN SAVOIR PLUS

Notre Code de conduite des fournisseurs est disponible sur **le site Rotork plc**, ou vous pouvez vous adresser à votre responsable hiérarchique.



Cadeaux et marques d'hospitalité

Nous n'offrons ni n'acceptons jamais de cadeaux ou de marques d'hospitalité qui pourraient donner une impression d'injustice, d'influence ou même de corruption

Nous reconnaissons qu'il peut être approprié de donner ou d'accepter des cadeaux et des marques d'hospitalité, en aidant à présenter nos produits et/ou à établir de bonnes relations avec nos clients et nos fournisseurs. Toutefois, les offres inappropriées ou l'acceptation de cadeaux ou de marques d'hospitalité peuvent constituer une forme de corruption, qui est illégale et non tolérée.

Même si l'intention n'est pas mauvaise, nous devons veiller à ne pas donner l'impression que les cadeaux ou les marques d'hospitalité ont été utilisés comme moyen d'influence ou de récompense. Bien qu'une prudence particulière soit de mise dans les relations avec des représentants du gouvernement, offrir à une personne des cadeaux somptueux ou l'inviter à des événements coûteux pourrait conduire à des accusations de comportement inapproprié.

Assurez-vous d'avoir lu notre Politique sur les cadeaux et les marques d'hospitalité, de connaître et de comprendre les règles, notamment le moment d'utiliser notre registre en ligne sur les cadeaux et les marques d'hospitalité pour enregistrer ou demander l'approbation d'un échange de cadeaux ou de marques d'hospitalité. En cas de doute, demandez conseil à un membre de l'équipe du service juridique.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous respectons notre Politique sur les cadeaux et les marques d'hospitalité, notamment la procédure d'inscription et d'approbation en ligne
- Nous nous conformons aux règles imposées au niveau de l'entreprise locale
- Nous nous assurons que tout ce que nous offrons n'enfreint pas les règles de l'organisation du destinataire potentiel, ni les lois ou réglementations locales
- Nous ne demandons jamais de cadeau ni de marque d'hospitalité
- Nous évitons d'échanger régulièrement des cadeaux ou des marques d'hospitalité avec le même contact professionnel

⚠ Nous n'avons jamais :

- Offert ou accepté des cadeaux ou des marques d'hospitalité sans avoir obtenu l'approbation nécessaire
- Offert ou accepté un cadeau ou une marque d'hospitalité qui pourrait être perçu comme somptueux ou excessif
- Offert une chose en espérant recevoir un avantage en retour
- Offert ou accepté des espèces ou des équivalents de trésorerie (p. ex., cartes-cadeaux, certificats-cadeaux, prêts, actions ou options)
- Offert ou accepté un cadeau ou une marque d'hospitalité au cours d'un processus de négociation, d'appel d'offres ou de candidature
- Offert ou accepté un cadeau ou une marque d'hospitalité en cas d'absence de lien commercial légitime
- Échangé régulièrement des cadeaux ou des marques d'hospitalité avec le même contact professionnel

Q et R

Q. Dans mon ancienne entreprise, nous étions autorisés à envoyer des cartes-cadeaux aux clients pendant les vacances. Puis-je faire pareil maintenant que je travaille pour Rotork ?

R. Non. Une carte-cadeau est un équivalent d'espèces et l'offrir constituerait une violation de nos politiques. De même, vous n'êtes pas autorisé à accepter des espèces ou des équivalents d'espèces.

Q. Je rends visite à un nouveau client potentiel pour obtenir des précisions sur l'appel d'offres la semaine prochaine. Il y a un beau restaurant près du bureau du client. Puis-je inviter ce client à dîner là-bas après notre réunion ? Nous sommes impatients d'obtenir le contrat.

R. Non. Offrir ou accepter un cadeau ou une marque d'hospitalité lors d'un processus de négociation, d'appel d'offres ou d'une procédure d'adjudication va à l'encontre de notre politique, car cela peut donner l'impression que l'intention est d'influencer l'attribution du contrat.



EN SAVOIR PLUS

Notre politique sur les cadeaux et les marques d'hospitalité, ainsi que d'autres ressources se trouvent sur **Konnect sur notre site SharePoint sur les cadeaux et les marques d'hospitalité**. Vous pouvez également vous adresser à votre supérieur hiérarchique.



Contributions politiques

Nous ne faisons de contributions politiques dans aucune région du monde, à aucune campagne politique, à aucun parti, à aucun candidat ou à aucune de leurs organisations affiliées

Rotork est politiquement neutre et nous ne soutenons pas, ne nous alignons pas et ne faisons pas de contributions politiques à un parti politique quel qu'il soit.

Bien que tous soient libres de participer volontairement à des activités politiques à titre personnel pendant leur temps libre, y compris en apportant des contributions personnelles, il doit être clair que leurs opinions et leurs actions sont les leurs et non celles de Rotork.

Les contributions politiques ne sont pas seulement des dons en argent. Elles comprennent des contributions en nature (c.-à-d. une chose de valeur qui n'est pas de l'argent en espèces), comme la prestation de services ou l'utilisation d'installations ou de ressources, ou des dons à des activités de financement.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous signalons toute demande de contribution politique faite par un tiers à un membre du conseil d'administration de Rotork ou de l'équipe du service juridique

⚠ Nous n'avons jamais :

- Utilisé les fonds, les actifs, ou les ressources de Rotork pour appuyer un candidat ou un parti politique ou pour mener des activités de lobbying



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, contactez votre responsable hiérarchique ou un membre de l'équipe du service juridique.



Conflits d'intérêts

Nous essayons d'éviter les conflits d'intérêts dans nos relations d'affaires et, lorsqu'ils surviennent, nous cherchons à les gérer de façon transparente

Les conflits d'intérêts ne sont pas nécessairement « mauvais » et ne mènent pas toujours à un comportement inapproprié, mais même l'apparence d'un conflit peut avoir des effets négatifs. En les déclarant, ils peuvent être gérés de manière appropriée et éviter que de mauvaises décisions ou de mauvaises actions soient prises.

Les conflits d'intérêts peuvent survenir de différentes manières. Si vous n'êtes pas sûr d'une situation particulière, consultez notre Politique sur les conflits d'intérêts ou demandez conseil à votre responsable hiérarchique, à votre représentant du service des ressources humaines ou à un membre de l'équipe du service juridique.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous agissons toujours dans l'intérêt bien compris de Rotork et essayons d'éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus
- Nous faisons preuve de bon sens et divulguons de manière proactive toute relation, influence ou activité qui pourrait nuire à notre capacité à prendre une décision juste et objective
- Nous remplissons le questionnaire annuel sur les conflits d'intérêts de Rotork rapidement et de façon transparente

⚠ Nous n'avons jamais :

- Participé à la prise d'une décision concernant un membre de la famille ou un ami proche (p. ex., s'il devrait être embauché par Rotork)
- Fait affaires avec une entreprise détenue ou gérée par un membre de la famille ou un ami proche (sauf sur autorisation préalable d'un membre du conseil d'administration de Rotork)
- Utilisé des ressources ou du temps de travail pour effectuer du travail pour une personne autre que Rotork
- Suggéré à un client de Rotork (ou à un client potentiel) que nous pouvons effectuer le travail sur une base personnelle ou par l'intermédiaire d'une autre entreprise
- Utilisé abusivement notre position à Rotork pour promouvoir une activité extérieure

Un conflit d'intérêts existe lorsqu'une personne a un intérêt personnel qui pourrait l'amener à agir contre les intérêts fondamentaux de Rotork. Cet intérêt peut être un gain financier, une promotion, voire l'aide à un parent ou à un ami. Les conflits peuvent être internes (par exemple, être le responsable hiérarchique d'un proche) ou externes (par exemple, le fait de détenir une participation dans un fournisseur de Rotork).



EN SAVOIR PLUS

Notre politique sur les conflits d'intérêts est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.



Conflits d'intérêts

Q et R

Q. Il m'a été demandé de trouver un nouveau fournisseur qui pourrait fournir à Rotork de grandes quantités d'un composant particulier. Par coïncidence, une entreprise appartenant à mon oncle est le plus grand fournisseur local de ce composant. Puis-je passer la commande auprès de son entreprise ?

R. Non. Bien que vous puissiez recommander l'entreprise de votre oncle pour le travail, votre participation doit s'arrêter là. Vous devez faire preuve de transparence et informer votre responsable du lien et laisser les autres prendre la décision. Le fournisseur doit être sélectionné en fonction de ses mérites, plutôt qu'en fonction de relations personnelles.

Q. Un membre de l'équipe du service des ressources humaines m'a demandé d'examiner les candidatures pour un poste vacant dans mon département. Mon meilleur ami a postulé pour ce poste. Que dois-je faire ?

R. Vous devez immédiatement divulguer le conflit potentiel. Cette divulgation permettra de prendre les mesures appropriées, par exemple, dans ce scénario, on pourrait demander à un collègue de votre équipe d'examiner les demandes. Si votre ami réussissait, il faudrait également tenir compte de la relation hiérarchique, si le poste relevait normalement de vous.



Concurrence loyale

Nous croyons que notre qualité, notre innovation, et notre service sont essentiels à notre capacité de nous démarquer sur le marché, et nous ne nous livrons pas à une concurrence déloyale

Nous soutenons une concurrence ouverte et loyale et menons nos activités de manière honnête et directe.

Le droit de la concurrence a une incidence sur pratiquement tous les aspects des opérations de Rotork, y compris les prix, la promotion et la vente de produits et de services, les relations avec les fournisseurs et les distributeurs, les revendeurs et d'autres clients et, bien sûr, les relations avec les concurrents.

Les lois sur la concurrence sont complexes. Si nous avons des inquiétudes, il est important de les signaler à l'équipe du service juridique afin de bénéficier de l'expertise nécessaire pour nous assurer de faire ce qu'il faut.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous réfléchissons soigneusement à nos relations commerciales avec nos distributeurs, revendeurs, fournisseurs et concurrents, ainsi qu'à toute information que nous partageons avec eux.
- Nous obtenons l'approbation de l'équipe juridique avant de nous joindre à une association professionnelle ou à un forum de l'industrie
- Lors des événements et des conférences de l'industrie, nous faisons particulièrement attention aux informations que nous partageons et aux documents que nous distribuons
- Nous signalons tout soupçon ou toute allégation de comportement anticoncurrentiel à l'équipe Juridique
- Nous demandons toujours de l'aide ou de la formation supplémentaire à l'équipe du service juridique si nous ne savons pas comment procéder et avons besoin de directives supplémentaires

Les lois sur la concurrence (également appelées lois antitrust) sont fondamentalement conçues pour faire en sorte que les acheteurs aient un véritable choix entre des entités qui se livrent une concurrence ouverte et équitable.

Pour ce faire, les lois cherchent à prévenir deux principaux types de comportements :

- Accords ayant un impact anticoncurrentiel (c'est-à-dire fixation des prix, truquage des offres et accords de répartition des marchés)
- Abus d'une position dominante sur le marché (lorsqu'une partie détenant une grande part du marché utilise l'absence d'alternatives sur le marché à son avantage)

⚠ Nous n'avons jamais :

- Partagé d'informations non publiques (au sujet de Rotork ou de toute autre entreprise) avec nos concurrents, y compris des informations sur les prix, les soumissions, les coûts et les marges de profit, la part de marché, les modalités ou les secrets commerciaux
- Conclu d'ententes formelles ou informelles (comme par e-mail) avec nos distributeurs, revendeurs, fournisseurs ou concurrents qui entraînent une fixation des prix, un truquage des offres, une attribution du marché ou des arrangements pour limiter l'approvisionnement
- Demandé à nos concurrents des informations sur leurs tarifs
- Demandé aux distributeurs ou aux revendeurs des informations sur leurs prix, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable de l'équipe du service juridique
- Accepté de restrictions sur les clients ou les fournisseurs quant à savoir à qui ils peuvent vendre ou acheter et selon quelles modalités, sans l'approbation préalable de l'équipe du service juridique



EN SAVOIR PLUS

Notre politique de concurrence loyale est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.



Concurrence loyale

Q et R

Q. Comment dois-je répondre si un employé d'un autre fabricant d'actionneurs me demande si Rotork prévoit augmenter ses prix cette année ?

R. Vous ne devez pas discuter des prix avec un concurrent, qu'il s'agisse des prix actuels ou des plans futurs. Le but de la concurrence est que les concurrents fixent leurs prix indépendamment les uns des autres. Vous devez dire que vous opposez à ce qu'on vous le demande, puis mettre fin à la discussion immédiatement et appeler un membre de l'équipe du service juridique pour signaler l'incident dès que possible.

Sanctions et contrôles des exportations

Nous respectons et suivons toutes les sanctions et contrôles des exportations applicables

En tant qu'entreprise qui fournit des biens, des services et des technologies à l'échelle mondiale, nous devons agir conformément aux sanctions et aux contrôles des exportations applicables, qui interdisent ou limitent les transactions avec certains pays, entités, personnes ou articles.

Les lois et les règlements dans ce domaine sont complexes et peuvent être modifiés, et les sanctions pour ne pas s'y conformer peuvent être sévères. Nos programmes de conformité en matière de sanctions et de commerce sont conçus pour garantir que nous restons en conformité.

Vous devez demander conseil à l'équipe du service juridique et/ou au responsable de la conformité commerciale si vous n'êtes pas certain que des sanctions ou une restriction commerciale pourraient s'appliquer.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous respectons toutes les sanctions et tous les contrôles des exportations pertinents et suivons les politiques et procédures internes en tout temps, y compris le processus d'approbation des contrats majeurs
- Nous respectons les exigences en matière de licence, de permis ou d'autorisation sur les marchés où nous vendons
- Nous sommes attentifs à tout « signal avertisseur » qui pourraient indiquer des sanctions potentielles ou une violation des contrôles des exportations, et nous signalons toute préoccupation à l'équipe du service juridique
- Nous nous assurons que nos connaissances sont à jour et nous suivons toute formation requise
- En cas de doute, nous demandons l'aide de l'équipe du service juridique avant de prendre des mesures

⚠ Nous n'avons jamais :

- Fait affaire dans des territoires sous embargo ou fourni des biens, des services ou de la technologie à des tiers qui sont soumis à des sanctions
- Importé ou exporté des marchandises en violation des contrôles des exportations, ou sans toutes les déclarations, licences et permis requis



EN SAVOIR PLUS

Notre Politique en matière de sanctions est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique.



Lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale

Nous sommes déterminés à prévenir le blanchiment d'argent et à éviter la facilitation de l'évasion fiscale

Chez Rotork, nous restons à l'affût du risque que des tiers tentent de nous exploiter en matière de blanchiment d'argent et/ou d'évasion fiscale. Nous prenons des mesures pour nous protéger et nous assurer de respecter toutes les lois applicables.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, contactez votre responsable hiérarchique ou un membre de l'équipe des finances.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous faisons preuve de diligence raisonnable pour nous assurer de savoir avec qui nous faisons affaire
- Nous reconnaissons les signes avant-coureurs du blanchiment d'argent. Il s'agit de :
 - Difficulté à vérifier l'identité ou la propriété des clients ou des fournisseurs
 - Demandes de paiement vers ou depuis un compte bancaire ne figurant pas au nom du client/fournisseur
 - Paiements dans des devises différentes de la devise figurant sur la facture
 - Proposition de payer au-dessus du prix du marché alors qu'il n'existe aucune raison commerciale de le faire
- Nous signalons immédiatement à l'équipe du service juridique toute préoccupation en matière de blanchiment d'argent ou d'évasion fiscale, car le défaut de notification peut constituer une infraction en soi. Il est également important de ne pas faire part de vos soupçons à la contrepartie

! Nous n'avons jamais :

- Accepté de l'argent ou d'autres biens si nous apprenons ou soupçonnons qu'ils sont liés à une activité criminelle
- Aidé un tiers à blanchir de l'argent
- Facilité sciemment ou volontairement l'évasion fiscale

Le blanchiment d'argent est une activité illégale qui donne l'impression que le produit d'un acte criminel provient d'une source légitime. Les produits sont dissimulés dans des transactions commerciales autrement légitimes, pour être « nettoyés », déguisés du fait qu'ils ont été obtenus illégalement. Le blanchiment d'argent a des conséquences sociales néfastes et est souvent lié au crime organisé.

L'évasion fiscale est une pratique illégale dans laquelle une personne ou une société omet délibérément et frauduleusement de payer ses impôts réels. Rotork pourrait être exposé à des poursuites pénales s'il ne parvient pas à empêcher ses employés ou d'autres personnes travaillant pour son compte de faciliter l'évasion fiscale.



Exactitude et intégrité dans la tenue de registres

Nous tenons des registres commerciaux précis, à jour, et complets afin de nous aider à respecter nos obligations de déclaration et à gérer efficacement le travail

L'enregistrement et la communication honnêtes et précises des informations de l'entreprise constituent une obligation légale importante et sont essentielles pour maintenir la confiance de nos actionnaires et des autres parties prenantes.

Nos registres d'entreprise comprennent tout document, note ou autre type de registre créé dans le cadre des activités courantes de notre entreprise, par exemple, les états financiers, les bons de commande, les contrats, les factures, les rapports de dépenses, les registres de comptabilisation du temps, les propositions, les certifications, les résultats des essais et les spécifications techniques.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous nous assurons que les registres relatifs à nos activités, y compris les transactions entre Rotork et les parties externes, les dépenses, les factures, et les frais de main-d'œuvre, sont exacts et complets
- Nous conservons les registres aussi longtemps que nécessaire et conformément à notre Politique de conservation des données
- Nous préparons nos registres financiers en temps opportun, conformément à nos processus et contrôles internes et conformément aux normes comptables locales et/ou aux normes internationales d'information financière
- Nous remplissons les documents d'inspection et d'essai des produits de façon exacte et véridique
- Nous cherchons à prévenir et à détecter la fraude et à signaler toute activité suspecte à notre supérieur hiérarchique, ou en utilisant l'un ou l'autre des canaux de signalement indiqués à la page 7

⚠ Nous n'avons jamais :

- Entré de données fausses ou délibérément trompeuses dans un registre, un rapport ou une demande de remboursement ou falsifié une demande de remboursement ou un registre d'entreprise
- Modifié ou changé des registres pour contenter notre responsable, un client ou un fournisseur, même s'il dit que c'est important

Q et R

Q. J'ai récemment commencé à travailler chez Rotork en tant qu'ingénieur de maintenance. Je me suis rendu sur le site la semaine dernière dans le cadre de mon intégration. Je n'ai effectué aucun travail actif et j'ai inscrit mon temps sur ma carte de pointage comme « formation ». Mon supérieur hiérarchique m'a demandé de changer la désignation en une catégorie facturable parce qu'il a l'intention de facturer mes heures au client. Que dois-je faire ?

R. Votre supérieur hiérarchique a tort de vous demander de faire cela. Le comportement de votre supérieur hiérarchique viole nos valeurs et nos politiques. Vous devez le signaler à un supérieur hiérarchique de rang plus élevé ou faire part de vos préoccupations au moyen de l'un des canaux de signalement indiqués à la page 7.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, contactez votre responsable hiérarchique ou un membre de l'équipe des finances. Notre politique et nos calendriers de conservation des données sont disponibles sur **Konnect sur notre site SharePoint sur la protection des données.**



Qualité et sécurité des produits

La qualité et la sécurité de nos produits et services pour nos clients et utilisateurs finaux sont d'une importance capitale ; elles sont donc au cœur de ce que nous faisons

Nous devons tous faire notre part pour nous assurer que nos produits sont sûrs et répondent à des normes de qualité élevées.

Q et R

Q. J'ai remarqué une différence dans l'une des parties que j'assemble, mais j'ai reçu un quota de production quotidien. Dois-je simplement continuer, puisque la pièce s'adapte de toute façon ?

R. Non. Si vous remarquez une différence sur une pièce ou un morceau d'équipement, vous devez vous arrêter et demander à votre supérieur hiérarchique si vous devez continuer. Si la pièce est défectueuse ou non conforme à la norme requise, elle ne doit pas être utilisée.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous assumons nos responsabilités et sommes responsables de notre culture, de notre comportement et de notre rendement en matière de qualité
- Nous nous assurons de respecter en tout temps les normes, les lois, et les règlements en matière de sécurité des produits
- Nous maintenons la conformité aux normes internationales applicables en matière de gestion de la qualité dans le cadre de notre façon de gérer nos activités
- Nous savons comment signaler les non-conformités de qualité afin que tout problème potentiel de sécurité ou de qualité du produit soit identifié et étudié

⚠ Nous n'avons jamais :

- Pris de risques ni fait preuve de complaisance à l'égard de la qualité ou de la sécurité des produits ni pris de raccourcis pour gagner du temps ou réduire les coûts
- Transmis un défaut de qualité potentiel ou réel à la prochaine personne
- Fermé les yeux sur des préoccupations potentielles ou réelles liées à la qualité ou à la sécurité ni attendu qu'une autre personne s'exprime



EN SAVOIR PLUS

Notre Déclaration de politique de qualité et les ressources connexes sont disponibles sur **Konnect**, sur notre site **SharePoint Qualité**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre supérieur hiérarchique.





Message de Kiet Huynh

À propos de notre code
de conduite

Notre culture

Protection des informations et
des ressources

Faire des affaires dans les
règles de l'art

Prendre soin de nos
communautés

Prendre soin de nos communautés



Protection de l'environnement

Travailler dans le respect de l'environnement est bénéfique pour tous

Nous sommes déterminés à favoriser la transition vers un avenir plus propre où les ressources environnementales sont utilisées de façon responsable.

Nous établissons des normes élevées de conduite environnementale pour notre entreprise et sommes déterminés à réduire les émissions, la consommation d'énergie et d'eau et les déchets destinés aux sites d'enfouissement.

Nous collaborons avec les intervenants de notre chaîne d'approvisionnement afin de respecter des normes semblables. Nous aidons également nos clients à améliorer leur propre performance environnementale, notamment en leur offrant notre gamme de produits éco-transition qui présentent des avantages particuliers sur le plan de l'environnement ou de la durabilité.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, adressez-vous à votre supérieur hiérarchique ou à votre responsable SSE régional.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous respectons les politiques, lois et réglementations environnementales qui s'appliquent à notre entreprise
- Nous jouons notre rôle pour favoriser la transition énergétique mondiale et assurer un avenir durable
- Nous soutenons la réduction de la consommation d'énergie et des émissions des clients, et leur permettons d'intégrer l'énergie renouvelable dans leurs activités
- Nous permettons une gestion durable des ressources en eau et une meilleure efficacité de l'eau pour nos clients
- Nous sommes déterminés à réduire l'impact environnemental de nos propres activités
- Nous travaillons avec les fournisseurs pour améliorer leur performance environnementale
- Nous signalons tout incident environnemental ou toute violation réelle ou soupçonnée des politiques, lois ou règlements environnementaux
- Nous innovons dans la conception de nos produits pour gérer notre demande de ressources et limiter notre impact environnemental

⚠ Nous n'avons jamais :

- Ignoré notre impact environnemental
- Toléré le gaspillage dans nos activités





Droits humains et esclavage moderne

Nous avons la responsabilité de veiller à ce que l'esclavage moderne et la traite des personnes ne se produisent dans aucune partie de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement

Nous cherchons sans cesse des moyens de soutenir la promotion des droits humains dans nos activités et dans notre sphère d'influence.

Nous respectons toutes les lois applicables en matière de droits humains et d'esclavage moderne et adhérons aux principes énoncés dans la Charte internationale des droits humains des Nations Unies et dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail, y compris celles concernant le travail forcé, le travail des enfants, la non-discrimination, la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous surveillons les risques d'esclavage moderne, de travail des enfants et de travail forcé au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement et signalons tout incident suspect ou toute préoccupation suspecte
- Nous mettons en œuvre des contrôles pour atténuer les risques tant dans notre propre entreprise que dans notre chaîne d'approvisionnement
- Nous publions une déclaration annuelle décrivant les mesures que nous prenons en tant qu'entreprise pour nous assurer que l'esclavage moderne ne se produit pas dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement
- Nous enquêtons sur toute allégation concernant notre entreprise ou notre chaîne d'approvisionnement et prenons les mesures appropriées

⚠ Nous n'avons jamais :

- Supposé que l'esclavage moderne ne peut pas se produire dans notre entreprise
- Sciemment autorisé nos partenaires d'affaires, nos fournisseurs ou nos sous-fournisseurs à pratiquer l'esclavage moderne ou fermé les yeux sur d'éventuels pratiques de l'esclavage moderne par ceux-ci



EN SAVOIR PLUS

Notre politique sur l'esclavage moderne est disponible sur **Konnect** ou auprès de votre responsable hiérarchique. Notre déclaration sur l'esclavage moderne est disponible sur **le site Web de Rotork plc.**

Q et R

Q. J'ai récemment lu qu'une entreprise aurait recours au travail forcé. Rotork fait appel à un fournisseur d'un autre pays qui est une filiale de cette entreprise. Dois-je soulever cette préoccupation ?

R. Oui. Toute préoccupation potentielle en matière de droits humains au sein de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement doit être signalée afin que nous puissions enquêter. Vous ne devez pas affronter directement une personne suspectée. Une fois la préoccupation jugée fondée, nous tiendrons compte de l'intérêt supérieur des personnes affectées au moment de décider des mesures correctives appropriées. Lorsqu'un cas concerne un fournisseur, selon les circonstances, les mesures peuvent comprendre diverses formes de mesures correctives (y compris une formation améliorée ou des processus améliorés) ou la résiliation du contrat d'approvisionnement.

Respect des communautés

Nous soutenons et respectons les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Nous sommes déterminés à apporter une contribution positive aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités partout dans le monde.

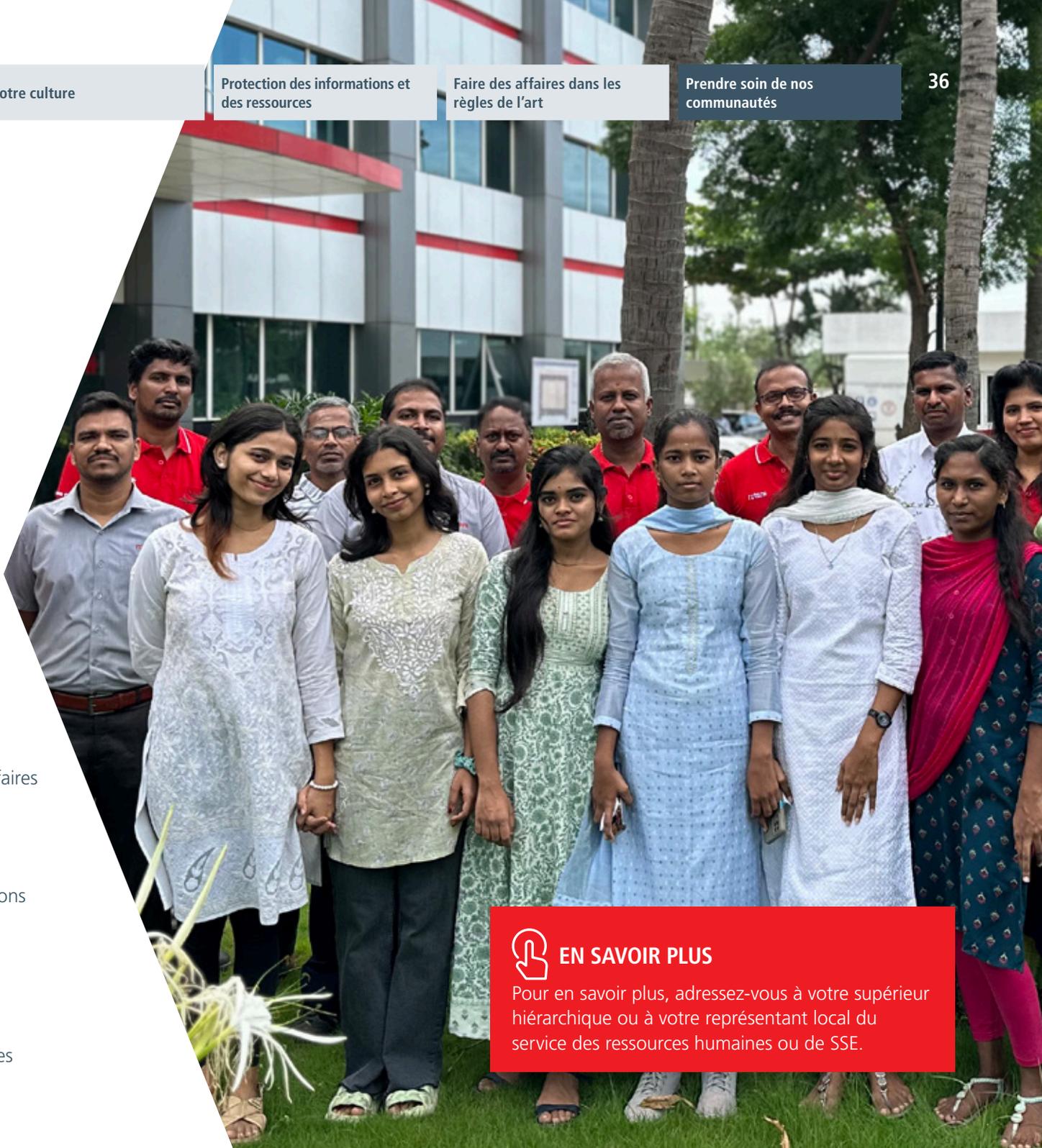
Nous y parvenons en créant des emplois, en mobilisant le personnel et les fournisseurs locaux, en payant nos impôts, et en soutenant le développement social. Nous donnons aux équipes locales les moyens de déterminer les meilleures façons d'aider leurs collectivités, notamment en contribuant à des causes caritatives.

✓ Ce que nous faisons :

- Nous tenons compte de la façon dont nos décisions d'affaires peuvent avoir une incidence sur nos collectivités locales
- Nous essayons d'employer localement dans la mesure du possible
- Nous réduisons l'impact environnemental de nos opérations
- Nous consultons et écoutons les points de vue de nos collectivités locales

⚠ Nous n'avons jamais :

- Sciemment manqué de respect envers les coutumes ou les traditions locales



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, adressez-vous à votre supérieur hiérarchique ou à votre représentant local du service des ressources humaines ou de SSE.

rotork®

Keeping the World Flowing
for Future Generations